VIE SPORTIVE

FOOTBALL

COMITÉ DES FLANDRES

DEMANDEZ VOS LICENCES

Il est rappelé aux secrétaires de clubs que toutes les licences doivent être établies cette saison sur de nouveaux imprimés, les papillons de renouvellement étant supprimés. 3 photos semblables et récentes seront nécessaires pour chaque demande.

Les conditions imposées pour la pratique du football saison 1942-43 ont été publiées dans le journal « Tous les Sports » n. 44 du 9 mai 1942. Les clubs désirant en recevoir un exemplaire avec tous renseignements pour le B.S.N. peuvent en faire la demande accompagnée de la somme de un franc cinquante centimes, au Secrétariat de la Ligue, 82, rue Anatole-France, à Lille.

Il y a cinq catégories de licences : Minimes : 12 et 13 ans (nés en 1930 et 1929) ; Jeunes Cadets : 14 et 15 ans (nés en 1928 et 1927) ; Cadets : 15 et 17 ans (nés en 1926 et 1925) ; Juniors : 16 et 19 ans (nés en 1924 et 1923) ; Seniors (Adultes) : 20 ans et au-dessus (nés avant le 1er janvier 1923).

Coût des licences : Minimes et Jeunes Cadets : 2 fr. ; Cadets, Juniors et Seniors : 5 fr., y compris la taxe pour frais d'administration. Adresser les demandes par versement au compte chèques-postaux Lille n. 9560 Ligue du Nord de Football-Association, 32, rue Anatole-France, à Lille, en indiquant sur le talon du chèque le nom du club, le genre et le nombre de licences, le nom et l'adresse de la personne à qui l'envoi doit être fait.

Les envois seront effectués à partir du 1er juin.

BONS D'ACHAT DE CHAUSSURES

Les clubs en possession de bons d'achat de couleur « Vert » portant au verso le n. 1.517 ou le n. 1.800 sont avisés que ces bons seront périmés après le 31 mai courant. Ils sont instamment priés de les remettre à leurs fournisseurs, avant cette date.

BASKET-BALL

Les finales de Championnat du Nord dimanche à Lille

A 15 h., sur le terrain de l'O.I.C.L., Avenue de Dunkerque à Lille :

Finale « Nonneur B » entre l'U.S. Tourcoing et Cerrières. Arbitres : MM. Lepiant et Matnêche. — A 16 h. Finale « Cadets », St-André contre Zecaut-Sports.

A 17 h., après le match de football O.I.C.L.-R.C. Roubaix : Finale « Honneur A » entre Caurehlettes et l'O.I.C.L. Voici la composition des équipes :

O.I.C.L. Courchelettes : Bettremieux, Doornaert, Dufour, Vasseur, Leclercq, Vandewalle, Destrez, Batellion.

O.I.C. Lillois : Boel (capitaine), Verbelst, Tirlemont, Van Belle, Oden, Dupont, Guillain, Gally, Heunynck.

Arbitres : MM. Ven den Eden et Pacq.

Les équipiers « Réserve » et « Juniors » de l'O.I.C.L. sont priés de bien vouloir se trouver au terrain à 14 h. 45.

Série A ou Série B ?

● Le billet A vous offre un gros lot de 5 millions.

● Le billet B vous offre un grand nombre de lots allant de 100.000 frs à 1 million.

● Mais le mieux c'est de prendre un 1/10e complet !

LOTERIE NATIONALE

03 — 11.235

CHAMPIONNAT DU NORD FEMININ

Amiens Sportive bat A.L. Lakanal par 16 à 13. — Pour leur dernière rencontre de championnat les « Gazières » de l'A. S. avait à rencontrer l'excellente équipe de l'A.L.L. de Roubaix. Après un match serré et disputé du bout en bout, les Amiénoises l'emportèrent de justesse par 16 à 10 sur une équipe ardente et scientifique.

Grâce à cette victoire, la jeune équipe de l'A.S. termine en tête de la Poule B, sans avoir connu la défaite et sera opposée au vainqueur de la Poule A pour le titre de champion du district terrien.

CYCLISME

Grand Prix Lucien Noiret

Le Grand Prix Lucien Noiret s'est disputé par un temps mauvais. Le départ est donné à 14 h. 40 aux 42 coureurs. Au 6e tour, deux pelotons se forment, le 1er, avec 5 hommes entraîné par Devreesse suivi par Blanckaert et Vantbighem.

Le deuxième peloton essaye de rejoindre mais en vain et c'est un peloton de 4 coureurs qui se présente à l'arrivée qui est jugée à 16 h. 31.

LE CLASSEMENT

1er Blanckaert Camille (V.C. Solesmes) ; 2e Vantbigbem Eloi (Id.) ; 3e Devreesse Alphonsa (O.I.C. Lillois) ; 4e Piévet Marcel (U.V. Fourmisienne) ; 5e Delvallée Fernand (C.S.C. Perrière) ; 6e Devreese Jean (V.C. Solesmes) ; 7e Bailly Jean (U.S. Ham).

Les quatre premiers couvrant les 75 km. en 1 h. 50.

UNE BELLE ÉPREUVE A SAINT-QUENTIN

L'Union Cycliste de Picardie organise le dimanche 31 mai à Saint-Quentin, une course cyclistes dite « Grand Prix de l'U.C.P. », course internationale qui se disputera sur un circuit de 11 km. 500 à couvrir 19 fois.

1er prix : 500 francs et nombreuses primes.

Départ à 14 heures sur le boulevard Cordier ; vestiaire Café Hevet et dossards Café Pézier.

Engagements chez M. Parmentier, place du 8 Octobre, jusqu'au samedi 30 mai, à 18 heures.

ATHLETISME

LA GRANDE JOURNÉE DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

C'est le 31 mai qu'auront lieu sur le stade Guy Lefort, à Lambersart les Championnats Départementaux. La réunion commencera le matin à 9 h. 15 par les épreuves de marche et les courses de grand fond ; la fin de la matinée servira aux éliminatoires des courses de vitesse des lancers ainsi qu'au lancement du marteau.

L'après-midi dès 14 h. 30, commenceront les finales des lancers, des sauts en hauteur, longueur et perche, des courses de vitesse et des courses de fond, demi-fond et d'obstacles.

Nous pouvons affirmer dès maintenant que toutes les vedettes de la région se trouveront sur le stade de Lambersart puisque leur non participation aux Championnats Départementaux entraîne systématiquement leur élimination des championnats régionaux.

Les luttes seront sévères et les places d'honneur chèrement acquises. Cette manifestation qui revêt cette année une importance considérable pour la région du Nord attirera, nous en sommes assurés le grand public sportif amateur des belles joies du stade.

Tous ceux qui s'intéressent aux sports quels qu'ils soient, voudront venir applaudir les : Hensenne, Réal, Jovenseux, Deneyer, Denis, Vanpenne, Wertelle, Lecat, Lecerf, etc... qui s'affronteront ce jour-là. Il n'est pas exagéré de dire que le 31 mai, sera une des journées les plus marquantes, la foule qui se rendra ce jour là au stade emportera un beau souvenir des réunions d'athlétisme.

JUNIORS ET FÉMININS SE SONT DISTINGUÉS A AMIENS

Malgré l'abstention des principales vedettes, la réunion d'Amiens a été intéressante, grâce surtout aux juniors, aux cadets et aux féminines. De bonnes performances ont été constatées, et ce malgré la piste lourde et le temps froid.

LES RESULTATS TECHNIQUES

1.000 mètres seniors : 1. Duvernoy (Paris), 11" 5/10 ; 2. Dupont (F.), 11" 9/10. — 100 m. juniors : 1. Decaudaveine (F.), 12" ; 2. Thévenot (F.). — 80 m. juniors féminin : 1. Boudoux (N.), 11" 5/10 ; 2. Bollinu (N.). — 100 m. seniors féminin : 1. Thureau (Paris), 13" 2/10. — 300 mètres cadets : 1. Anvroy (Flandres), 39" 6/10 ; 2. Viesier (F.). — 60 m. cadettes : 1. Micheline Pruvost (F.), 8" 2/10 ; 2. Boldin (F.), 8" 6/10. — 80 m. cadets : 1. Colin (Flandres), 9" 5/10 ; 2. Lerable (N.). — Poids juniors : 1. Bazin (Flandres), 11 m.52 ; 2. J.-M. Boisard (F.), 11 m. 40. — Poids seniors : 1. Gouverey (Champagne), 10 m. 94 ; 2. Baudouin (F.), 10 m. 91. — Hauteur juniors : 1. J.-M. Boisard (Flandres), 1 m. 65 ; 2. Degroote (F.), 1 m. 65. — Hauteur seniors : 1. Leroy (Flandres), 1 m. 70 ; 2. Belot (F.), 1 m. 60. — 400 mètres juniors : 1. Hague (N.), 57" 2/10 ; 2. Renaux (F.), 59" 5/10. — 400 mètres seniors : 1. Bellamy (Normandie), 55" 6/10 ; 2. R.Lapaime (F.), 56" 2/10. — 800 m. seniors : 1. Pottrain (Paris), 2' 03" 4/10 ; 2. Godin (N.), 2' 05" 6/10 ; 1.000 m. cadets : 1. Henneques (Flandres), 2" 55" ; 2. Degrelle (O.), 2" 56" 2/10. — 1.500 m. junior : 1. Dufourmantelle (F.), 4' 24" ; 2. Vierra (F.), 4' 33" 2/10. — 1.500 m. seniors : 1. Guinney (Paris), 4' 41" ; 2. Thouret (F.), 4' 48" 2/10. — 3.000 m. juniors : 1. Blanchemain (Normandie), 9' 19" 9/10 ; 2. Amiot (F.), 9' 26" 3/10. — Relais 4-3-2-1 : 1. Paris ; 2. Flandres ; 3. Normandie ; 4. Champagne. — Hauteur juniors féminin : 1. Bolliau (Normandie), 1 m. 33 ; 2. Leroy (F.), 1 m. 25. — Hauteur cadettes féminin : 1. Micheline Pruvost (Flandres), 1 m. 30 ; 2. Lachant (F.), 1 m. 28. — Disque juniors : 1. J.-M. Boisard (Flandres), 30 m. 15 ; 2. Bazin (F.), 29 m. 85. — Disque seniors : 1. Cezé (F.), 33 m.28 ; 2. M. Pietta (F.), 31 m. 68.

TOUS LES SPORTS

PARTICIPATION DE LA JEUNESSE SPORTIVE AUX JOURNEES NATIONALES NORD-AFRICAINES

M. Sergeant, délégué régional du C.G.E.G.S. invite toutes les Associations Sportives de l'Académie de Lille à participer au « succès des « Journées Nationales Nord-Africaines », Les buts : 1° de procéder à la collecte d'étoffes de toute nature dont le réemploi permettra de conjurer la crise du vêtement qui frappe cruellement les populations indigènes de l'Afrique du Nord.

Il leur demande de prendre immédiatement contact avec le Délégué local du Secours National chargé d'exécuter le plan du remassage des tissus dans chaque commune, afin de lui fournir les effectifs de collecteurs nécessaires.

Il compte que son appel sera entendu de tous les sportifs qui se feront un devoir de participer à ce geste de solidarité et prie les Présidents des Associations Sportives de lui faire connaître leur intervention sous forme de compte rendu.

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA MOYENNE DORDOGNE

XVIIe Région Économique

S. A. Capital : 40 millions de francs
4, Bd Trudaine, à Clermont-Ferrand
R. C. Clermont-Ferrand 13.594

Émission de 300 millions de francs maximum d'obligations 4 % de 5.000 et 5.000 francs nominal.

Intérêts : coupons semestriels les 13 juin et 15 décembre de 40 francs chacun pour les titres de 5.000 francs et de 100 francs chacun pour les titres de 5.000 francs.

Amortissement : en 36 ans à partir du 15 juin 1946, au pair par tirages au sort annuels ou par voie de rachats en Bourse, sous réserve d'amortissements anticipés.

Impôts : intérêts et remboursements nets de tous impôts présents et futurs, exception faite de ceux mis obligatoirement par la loi à la charge des porteurs. Service de l'emprunt garanti par l'Etat.

Prix d'émission : 1.955 francs par obligation de 2.000 francs nominal et 4.887 fr 50 par obligation de 5.000 fr. nominal jouissance 15 juin 1942. Prix réglable contre espèces ou par remise d'obligations 6 1/2 % 1939 de 1.000 fr. et de 5.000 francs nominal, reprises respectivement pour francs : 1.006.426 et francs : 5.032.133.

B.A.L.O. N° 21 du 25 mai 1942.

11349

HOCKEY

LE CHAMPIONNAT DES FLANDRES

Dimanche prochain le championnat des Flandres va commencer la série de ses matches de liquidation.

En première série, le Lille Hockey Club recevra le S.C. de Douai, à 15 h., à Lambersart ; le Polo-Club de Roubaix rendra visite au R.C. d'Arras et le Lille Université Club at le Lille Hockey Club (R) seront opposés à 1 5h., rue Bertbelot.

Il semble bien que le Polo-Club de Roubaix, le Lille Hockey Club et le Lille Université Club ne doivent pas être inquiétés. Si cela se produisait, le classement es trouverait complétement modifié puisque ce sont les trois clubs de tête qui sont, ce jour, opposés aux trois derniers.

Dans la deuxième série, le Lille H.C. (2) fera le déplacement de Tourcoing pour y rencontrer l'U.S.T. : Lille doit gagner ce match.

A Lambersart, le S. Marcq doit recevoir les vétérans du LUC, ceux-ci partent favoris.

Sur le terrain du LUC, rue Berthelot, l'O.I.C.L. va s'efforcer de prouver qu'elle peut faire mieux qua match nul avec la réserve du LUC.

Enfin, à Lambersart, à 10 h., le L.H.C. (3) recevra le P.C.R. (2), les visiteurs s'efforceront certainement de battre leurs adversaires afin de s'éloigner de la lanterne rouge dont l'a sont devenus détenteurs par suite de deux regrettables forfaits.

Il est rappelé aux Capitaines que les résultats doivent être téléphonés après 19 h. au 712.65 à Lille.

BOURSE DE PARIS DU 27 MAI 1942

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONDS D'ETAT		
3 %	86 60	86 50
3 % amort.	97 ..	96 80
4 % 1917	102 15	102 15
4 % 1918	102 10	102 05
5 % 1920	142 ..	141 75
4 ½ % 1932 A	102 35	102 35
4 ½ % 1932 B	101 30	101 35
5 % 1939	101 75	101 85
Caisse Autonome	121 ..	121 ..
Obl. Trésor 4 ½ 1933	1361 ..	1360 ..
— 4 ½ 1934	1250 ..	1250 ..
— 5 % 1935	— —	— —
Outillage National	1018 ..	1031 ..
P.T.T. 3 % 1928	— —	— —
— 4 ½ 1929	518 ..	518 ..
— 5 % 1934	— —	— —
— 5 % 1936	— —	— —
— 5 % 1938	— —	— —
Obl. Trésor 4 ½ 39 B	140 25	140 25
Bons Trésor 4 1/2 1933	1122 ..	1122 ..
— 4 ½ 1934	1081 ..	1077 ..
— 4 % 1935	1076 ..	1072 ..
— Sept. 5 % 1937	— —	— —
— Déc. 5 % 1937	— —	— —
— Fév. 5 ½ 1938	— —	— —
Caisse Aut. Tab.	1018 ..	1020 ..
CREDITS NATIONAUX		
Cr. Nat 5 % 1919	628 ..	625 ..
— 1920	548 ..	544 ..
— 1934	1068 ..	1078 ..
— 1935	1081 ..	1081 ..
— 5 ½ % 1937	— —	— —
— 1938	— —	— —
FONCIERES COMMUNALES		
Fonc. 1883	361 ..	365 ..
Fonc. 1885	402 ..	401 ..
Com. 1891	364 ..	346 ..
Com. 1892	480 ..	480 ..
Fonc. 1895	414 ..	422 ..
Com. 1899	404 ..	406 ..
Fonc. 1903	411 ..	413 ..
Com. 1904	410 ..	410 ..
Fonc. 1909	204 ..	201 ..
Com. 1912	201 ..	204 ..
Fonc. 1913 5 ½	427 ..	425 ..
Fonc. 1918 4 %	501 ..	501 ..
Empr. 1929	1008 ..	1019 ..
Com. 1930 6 %	1014 ..	1018 ..
Fonc. 1930 6 ½ %	976 ..	985 ..
Com. 1931	1000 ..	1007 ..
— 1931 - 33	1006 ..	1010 ..
— 1933	1025 ..	1018 ..
Empr. 1933	1035 ..	1039 ..
Empr. 1934	— —	— —
ACTIONS FRANÇAISES		
Banque de France	22000 ..	21250 ..
Comptoir Escompte	1990 ..	1960 ..
Crédit Foncier France	5570 ..	5560 ..
— lyonnais	4700 ..	4700 ..
— du Nord	670 ..	670 ..
Soc. Générale non lib.	1804 ..	1804 ..
Société Générale Lib.	2800 ..	— ..
Suez	24400 ..	24150 ..
Nord	2000 ..	2000 ..
Transv. Lille-Rx-Tg.	338 ..	345 ..
Elect. Gaz Nord	745 ..	750 ..
— du Nord	1085 ..	1080 ..
Energie Industrielle	2800 ..	2820 ..
Nord Lumière	2115 ..	2107 ..
Thomson-Houston	723 ..	722 ..
Cie Générale Ind. Text.	2515 ..	— ..
La Blan	1200 ..	1235 ..
Pérenchies	1856 ..	1700 ..
Saint Frères	1230 ..	1220 ..
Ges Nord-Est	1370 ..	1350 ..
Aciéries Longwy	960 ..	960 ..
Aciéries Micheville	1670 ..	1700 ..
Aciéries du Nord	640 ..	648 ..
Aciér. Sambre-Meuse	1418 ..	1420 ..
Arbel	1980 ..	— ..
Chantiers de France	1690 ..	1715 ..
Constr. Nord France	1086 ..	1080 ..
Fives-Lille	1651 ..	1625 ..
Forges Nord-Est	1300 ..	1284 ..
Jeumont Actions	710 ..	716 ..
Jeumont Paris	1701 ..	1735 ..
Franco-Belge M. ch fer	1440 ..	1400 ..
Rte Fourn. Pt-à-Mous.	7850 ..	— ..
Denain-Anzin	2680 ..	2680 ..
Leurroil-Montbard	1090 ..	1065 ..
Métaux	4580 ..	4560 ..
Peugeot	1294 ..	1300 ..
Senelle-Maubeuge	1709 ..	1710 ..
Béthune	2420 ..	2500 ..
Aniche	1100 ..	1445 ..
Anzin	2000 ..	2020 ..
Blanzy	4420 ..	4420 ..
Carvin	3480 ..	3480 ..
Courrières	850 ..	870 ..
Dourges	2875 ..	2500 ..
Escarpelle	2100 ..	2100 ..
Lens	1228 ..	1220 ..
Lign.-Aire	442 ..	450 ..
Marles	2795 ..	2795 ..
Ostricourt	4020 ..	4020 ..
Vicoigne	1900 ..	1980 ..
Mokta el Hadid	18000 ..	18380 ..
Nickel	2280 ..	2280 ..
Ouenza	7685 ..	7685 ..
Lille Bonnières Prior.	980 ..	950 ..
— — Ord.	732 ..	— ..
Air Liquide	3000 ..	2918 ..
Gisces Nord France	7019 ..	7158 ..
Kali Ste-Thérèse	— ..	— ..
Kuhlmann	2145 ..	2180 ..
Pollet-Chausson	2400 ..	2400 ..
Caout. Indochine	2130 ..	2070 ..
Cultures tropicales	469 ..	460 ..
Terres Rouges	1390 ..	1388 ..

Ville de Paris. — Ville de Paris 1671, 416 ; 1875, 696 ; 1875, 503 ; 1892, 302.50 ; 1894-96, 299 ; 1898, 377 ; 1899, 351 ; 1904, 360 ; 1910 2 3/4 %, 332 ; 1910 3 %, 296 ; 1912, 296 ; 1928, 992 ; 1929, 1.012 ; 1930, 972 ; 1830 lots, 973 ; 1931, 971 ; 4 % fortif., 975 ; 1932, 1.018 ; 1936 5 1/2 %, 985 ; 1934 5 %, 995 ; 1935, 996 ; 1937, 987 ; 1936, 1.006.

Valeurs françaises (obligations). — Département du Nord 4 % 1931 oct., 2.020 ; 4 % 1931, 965 ; 5 1/2 % 1934, 1.006 ; 5 % 1935, 1.031 ; 5 1/2 % 1936, 1.017 ; 3 % 1938, 1.031.

BOURSE DE LILLE

du 27 mai 1942

Charbonnages. — Albi, 3.850 dem. ; Albi (part), 4.900 dem. ; Aniche, 7.350 ; Anzin, 2.015 ; Béthune, 23.800 dem. ; Béthune (dixième), 2.400 ; Blanzy, 4.985 (*) ; Bruay (coupure de 10), 555 ; Bruay (coupure de 25), 550 off. ; Carvin, 2.470 ; Clarence, 640 off. ; Commentry (jce), 4.600 ; Commentry (cap.), 5.100 (*) ; Courrières, 974 ; Crespin, 280 off. ; Dourges, 2.885 dem. ; Escarpelle, 20.600 dem. ; Lens A., 1.340 ; Lens B., 635 ; Liévin, 895 ; Liévin (coupure de 30), 27.000 off. ; Marles, 2.845 (*) ; Ostricourt, 6.060 dem. ; Thivencelles, 770 dem. ; Vicoigne, 1.930.

Sanayes. — Union des Mines, 868.

Eaux. — **Transports.** — E.L.R.T., 380 dem. ; Lyonnaise des Eaux (cap.), 3.050 dem. ; Lyonnaise des Eaux (jca.), 2.750.

Electricité. — Artésienne, 660 ; Béthunoise, 949 ; Boulonnaise, 900 dem. ; Continentale du Gaz, 2.800 dem. ; Electricité et Gas du Nord, 760 dem. ; Electrique Nord, 1.110 ; Energie Nord-France, 780 ; Gaz d'Bersin, 795 ; Le Roubaisienne, 3.000 off. ; Union Houillère, 640 dem.

Métallurgie. — Blanc-Misseron ord. 165 ; Blanc-Misseron (prior.), 1.150 dem. ; Aciéries de Longwy, 945 dem. ; Aciéries de Micheville, 1.660 ; Aciéries du Nord, 625 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 1.400 ; Arbel, 1.980 off. ; Chantiers de France, 1.670 ; Ateliers Nord-France, 1.050 ; Ateliers Nord-France (part), 670 dem ; Bische, 1.370 off. ; Cail, 815 dem. ; Delattre, 920 off. ; Denain-Anzin, 2.920 ; Electro-Métallurgie, 435 ; Fives-Lille, 1.670 (*) ; Merina, 1.290 ; Nord-Est, 1.220 ; Franco-Belge, 7.250 ; Louvroil, 1.060 ; Saulnes, 2.419 dem. ; Senelle, 1.740 ; Tubes de Valenciennes, 1.106 dem.

Entreprises et Matériaux de constructions. — Carrières Dumont-Vireux, 27 dem. ; Chaux et Ciments Lafarge et Teil, 12.100 ; Chaux et Ciments Lafarge et Teil (action B, 300), 6.150 ; Ciments du Boulonnais, 1.480 ; Ciments Portland Origny, 21.700 ; Ciments Portland Origny (part), 27.500 ; Ciments et Chaux Hydraulique, 1.690 dem. ; Ciments Français et Portland de Boulogne, 7.000 off. ; Ciments Français et Portland de Boulogne (jce), 6.500 ; Pollet et Chausson, 2.400 ; Pollet et Chausson (part), 2.700 dem.

Produits chimiques. — **Nulleries.** — **Verreries.** — Air Liquide, 3.020 dem. ; Air Liquide (part), 12.700 ; Engrais d'Auby, 549 ; Engrais du Roubaix, 375 off. ; Gisces Nord-France, 7.000 ; Huiles, Goudrons et Dérivés, 8.350 dem. ; Kuhlmann, 2.150 ; Pechiney, 4.860 ; Rhône-Poulenc, 3.660 dem. ; St-Gobain, Chauny et Ciney, 6.800 off. ; Usines du Libercourt, 620 dem. ; Verreries et Glaces d'Aniche, 3.800 off.

GROS LOTS

Tirage du 26 Mai 1942

VILLE DE PARIS 4 % 1931

Le numéro 1.086.517 gagne 1 million.
Le numéro 744.917 gagne 500.000 fr.
Les numéros 467.917 et 61.617 gagnent chacun 250.000 francs.
Les numéros 193.417 et 659.817 gagnent chacun 100.000 francs.

VILLE DE PARIS 2 1/2 % 1904

Le numéro 40.709 gagne 100.000 fr.
Les numéros 338.863 et 304.666 gagnent chacun 10.000 francs.

T. S. F.

Radio-Bruxelles

LE 28 MAI 1942

Concerts à 7 h., 6 h .30, 11 h. 30, 12 h., 12 h. 30, 14 h., 17 h., 17 h. 45 (Disques), 18 h .10, 20 h. — Informations à 7 h. 30, 9 h. 30, 13 h., 16 h., 19 h. 45.

NERVOPILULES

Le fortifiant du système nerveux agissant sur le grand Sympathique (form. appr. Dr Dr Vidal) Neurasthénie, maux de tête, insomnies, pertes de mémoire. Ttes Phies ou 46, rue de Grenelle, Paris 11.942

ANNONCES LÉGALES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Le nommé LEPAN Emile, commerçant à Boulogne-sur-Mer, 2 bis, rue Victor Hugo, a été condamné par arrêt contradictoire de la Cour d'Appel de DOUAI, Chambre correctionnelle, en date du 7 octobre 1941, à **UN AN de prison, avec sursis et 3.000 francs d'amende** (330.000 fr.) et aux dépens.

Sur appel d'un jugement du Tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer du 2 avril 1941, pour NAUSSE ILLICITE, délit commis du 1er mai au 24 décembre 1940.

La Cour a en outre ordonné que le présent arrêt serait par extrait, inséré aux frais du condamné dans les journaux « **Le Nord Maritime** », « **Le Phare de Calais** » « **Le Petit Calaisien** », « **Le Télégramme** », « **Le Grand Echo** » et « **Le Ravitaillement du Nord** », sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 300 francs et affiché à la porte du magasin, 8 Boulogne-sur-Mer, 2 bis, rue Victor Hugo, avec défense, pendant une durée de un mois, d'enlever ladite affiche.

Le tout par application des articles 1, 16, 62 et suivants, loi du 21 octobre 1940 et D. du 8 septembre 1939. — (Recours rejeté le 18 mars 1942).

Vu : P. le Procureur Général : **DUNAYET.** — Pour extrait conforme : P. le Greffier en Chef : **L. ERAEANT**, Greffier. 22.348

CONVOCATION - Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE des MINES de l'ESCARPELLE

Société Anonyme au Capital de 4.616.696 francs, siège social : 6 FLERS-EN-ESCREBIEUX (Nord), sont convoqués pour le MERCREDI 24 JUIN 1942, à 14 heures 15, à PARIS, 12, rue de Le Rochefoucauld, en Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après : 1) Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de procéder à une augmentation de capital de 27.740.400 francs pour porter le capital social de 4.616.600 francs à 32.328.800 francs, par émission de 277.104 actions nouvelles de 100 francs à souscrire en numéraire ; 2) Disposition à prendre en application de la loi du 16 août 1941 en vue de sauvegarder les droits de ceux des Actionnaires qui seraient empêchés, par suite des circonstances, d'exercer leurs droits. — **Tout actionnaire peut prendre part à l'Assemblée Générale Extraordinaire quel que soit le nombre des actions dont il est porteur.** Par application de l'article 12 des statuts, pauvent seuls figurer à l'Assemblée : Les Actionnaires propriétaires de titres nominatifs dont la transfert est antérieur au quinzième jour précédant celui de la réunion ; les Actionnaires détenteurs titres au porteur ont été préalablement déposés au l'un des lieux désignés ci-après, dix jours au plus tard avant celui de la réunion, c'est-à-dire avant le 14 juin 1942 :

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS, à PARIS, LILLE, DOUAI, etc. — CREDIT du NORD, à PARIS, LILLE, DOUAI, etc. — CREDIT LYONNAIS, à PARIS, LILLE, DOUAI, etc. — BANQUE L. DUPONT et Cie, à VALENCIENNES, DOUAI, PARIS, etc. — SOCIETE GENERALE, à PARIS, LILLE, DOUAI, etc. — BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE et L'INDUSTRIE, à PARIS, LILLE, DOUAI, etc. — BANQUE SCALBERT, à LILLE PARIS, etc. — L'UNION DES MINES, à PARIS. — **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.** 22.345

VILLE DE LILLE. — Plan d'alignement

Rue des Moulins de Cormes. — ENQUETE - AVIS. Le Maire de Lille a l'honneur d'informer les habitants que conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 6 mai 1941, une enquête est ouverte à la Mairie de Lille sur la demande présentée par le Conseil municipal de Lille dans sa séance du 17 janvier 1942, à l'effet d'obtenir l'homologation du plan d'alignement de la rue des Moulins de Cormes.

Le dossier avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie, Bureau du Contentieux, pendant six jours, du 26 mai au 7 juin 1942 inclus, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 17 heures, le samedi, de 8 à 12 heures.

A l'expiration de ce délai, **M. VANCOSTENOEL** désigné comme Commissaire-enquêteur, recevra à la Mairie, audit bureau et aux heures sus-indiquées, les 6, 8 et 18 juin 1942, les observations qui pourraient être présentées sur le projet dont s'agit. — Hôtel de Ville, le 25 mai 1942 : Le Maire de Lille, **Paul DENOYE.** 22.347

Etudes de Me **NEUEL**, notaire à **WIGNEHIES** et de Me **PARMENTIER**, Avoué à **AVESNES.**

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

sise à WIGNEHIES (Nord), rue Thiers

L'adjudication aura lieu le JEUDI 28 JUIN 1942, à 15 heures, en la Mairie de Wignehies.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil d'AVESNES, le 26 février 1942 enregistré. Et aux requête, poursuites et diligences de : Monsieur Albin-Alfred Benjamin VAN DER ECCKEN, demeurant à ANGOULÊME (Charente), 3, boulevard Berthelot, agissant en qualité d'administrateur légal des biens de : a) Reine-Marie-Antoinette VAN DER ECCKEN, née à VILLERS-LES-GUISE, le 3 juin 1923 ; b) José-Alfred VAN DER ECCKEN, née à VILLERS-LES-GUISE, le 1er février 1925, ses deux enfants mineurs issus de son union avec Madame Angèle COCHEFERT. Ayant pour avoué Me PARMENTIER. En présence des parties intéressées ont elles dûment appelées, il sera procédé les jour, lieu et heure sus-indiqués par le ministère de Me HEUEL, notaire à WIGNEHIES, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de :

VILLE DE WIGNEHIES : **Une PROPRIETE, sise à WIGNEHIES**, rue Thiers, comprenant : 1) **UNE MAISON** portant les numéros 23 et 25 de ladite rue, construite en pierres et briques, couverte en ardoises, divisée en deux logements composés comme suit : La numéro 23, élevé sur cave, d'un rez-de-chaussée de cinq pièces et un corridor, grenier au-dessus, avec trois mansardes ; le numéro 25, élevé sur cave d'un rez-de-chaussée, de deux pièces, grenier au-dessus avec deux mansardes, buanderie, remise. — 2) : **Une MAISON** construite en pierres et briques, couverte en ardoises élevée sur cave et terre-plein d'un rez-de-chaussée divisé en trois pièces, grenier au-dessus avec deux mansardes, buanderie. Terrain total en cour, soi des constructions, jardin at pâture de la contenance superficielle de 25 ares 28 centiares d'après titres et d'après l'ancien cadastre, section B numérée 704, 705 et 706 et de 24 ares 63 centiares d'après le nouveau cadastre, section B, numérée 494, 495, 496, 497 et 1.225, tenant pardevant au midi, à la rue, du fond, au nord, à M. LECTOQUOIT-HUBERT, mur mitoyen d'un côté, au levant à M. MARTIN-DRUMEZ, mur mitoyen ; d'autre côté, au couchant, à Mme RANTZ-VIDAL, M. LECTOQUOIT-HUBERT et à M. BERTRAND-LEGENDRE. — **Sur la mise à prix de VINGT MILLE FRANCS, ci 20.000 francs.**

RECOMMANDATION IMPORTANTE. — **Ne seront admis** à porter des enchères **que les amateurs munis de l'autorisation préfectorale** prévue par la loi. A l'effet de demander cette autorisation, les amateurs pourront se mettre en rapport dès maintenant avec Me HEUEL.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me HEUEL, notaire à WIGNEHIES, dépositaire du cahier des charges ou à Me PARMENTIER, Avoué à AVESNES, poursuivant la vente. — AVESNES, le 20 mai 1942. — (Signé) : **PARMENTIER.** 15.876

Etudes de Me **Albert DEVILLE**, notaire à **DOUAI**, 21, rue Saint-Jean et de Me **Gilbert GODIN**, avoué à **DOUAI**, 12, rue d'Arras. — **VENTE sur LICITATION ! En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de DOUAI**, le treize mai 1942, enregistré, aux requête, poursuites et diligences de : 1° Monsieur Georges-Arthur HORNAIN, célibataire majeur, journalier, demeurant à SIN-le-NOBLE, 100, rue de Douai ; 2° Monsieur Paul HORNAIN, dessinateur, demeurant à SIN-le-NOBLE, 100, rue de Douai, époux de Madame Marguerite DOUTRELINGUE ; 3° Monsieur François CREPIEUX, comptable, demeurant à SIN-le-NOBLE, 21, rue de la Mairie, agissant en sa qualité de subrogé tuteur du mineur Roger-Auguste-Alexis HORNAIN, né à SIN-le-NOBLE, le 26 août 1929, de l'union des époux HORNAIN-CREPIEUX, nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille dudit minaur, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Nord de DOUAI, le 27 janvier 1942, mais faisant fonctions de tuteur à cause de l'opposition d'intérêt existant entre ledit mineur et Monsieur Paul HORNAIN, son tuteur datif ; En présence ou lui dûment appelé du Monsieur Louis CAUDRELIER, constructeur, demeurant à SIN-le-NOBLE, 61, rue Carnot, « pris en sa qualité de subrogé tuteur « ad hoc » dudit mineur HORNAIN, nommé à cette fonction par délibération du son conseil de famille du 28 avril 1942, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton Nord de DOUAI ».

Il sera procédé le vendredi 3 juillet 1942, à 14 heures, en l'étude et par le ministère de Me DEVILLE, notaire à DOUAI, après l'accomplissement des formalités légales, à la vente sur licitation de l'immeuble ci-après désigné :

VILLE de SIN-le-NOBLE

Ce sera 88 centiares de terre en labour, sis à SIN-le-NOBLE, lieu dit « eux 20 Dussart », reoris au cadastre sous le N° 5.884 de la section B — **Mise à prix ..... 22.500 francs.** — Aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me DEVILLE, notaire à DOUAI, et déposé en son étude. — **NOTA : Aux termes de l'ordonnance des autorités occupantes du 23 mai 1940, les biens situés en territoires occupés ne peuvent être vendus qu'à toute personne ayant si maintenant son domicile dans les dits territoires.**

AVIS TRES IMPORTANT. — **Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Département du Nord l'autorisation d'acheter**, conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, **pourront être déclarées adjudicataires.** Les personnes désirant solliciter l'autorisation